CONCOURS PHOTO ÉTUDIANT

Un objet banal, un lieu familier, un geste répété chaque jour… Et si un simple changement de regard suffisait à révéler toute leur poésie ? Avec le concours photo étudiant « Le quotidien vu autrement », l'UVSQ invite les étudiants à sortir des sentiers battus et à faire découvrir leur quotidien sous un nouvel angle.

Du 28 septembre au 18 décembre 2026

Votre quotidien, autrement

Du **28 septembre au 18 décembre**, sortez votre smartphone ou votre appareil photo et laissez parler votre créativité ! Le concours **« Le quotidien vu autrement »**, organisé avec la photographe **Margaux Stypak**, vous propose de transformer les scènes les plus ordinaires en images surprenantes.

Pour participer, rien de plus simple : observez ce qui vous entoure et jouez avec le **cadrage, l'angle de prise de vue** — plongée, contre-plongée, hauteur d'objet… — ou encore avec la composition. L'objectif ? Révéler la poésie cachée dans les gestes, les objets et les lieux que l'on côtoie chaque jour sans forcément les regarder.

Débutant ou photographe expérimenté, chacun peut participer. À vous de nous surprendre !

Quatre sessions pour préparer votre photo

Besoin d'un coup de pouce avant de vous lancer ? Quatre sessions de préparation au concours sont proposées avec **Margaux Stypak** à la Maison de l'étudiant (MDE), de **17h30 à 19h30** :

- mardi 29 septembre
- jeudi 1er octobre
- lundi 19 octobre
- jeudi 22 octobre

L'occasion d'échanger avec une photographe professionnelle, d'affiner votre idée et de découvrir quelques astuces pour faire ressortir votre sujet.

Qui peut participer ?

Le concours est **ouvert à tous les étudiants inscrits à l'UVSQ en 2026-2027**. Les étudiants mineurs devront fournir une autorisation parentale.

Chaque participant peut proposer **une seule œuvre**.

Les photographies doivent être envoyées au format **JPEG ou PNG**. Tous les appareils sont autorisés : **appareil argentique, numérique ou smartphone**.

Comment participer ?

Les candidatures sont à envoyer **du 28 septembre au 18 décembre 2026 à 23h59** à l'adresse **service.culturel@uvsq.fr**.

Le mail doit obligatoirement préciser :

- nom et prénom ;
- numéro étudiant ;
- adresse mail.

Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai sera refusé.

Un jury composé de professionnels et d'étudiants

Les photographies seront **anonymisées** avant leur évaluation. Elles seront examinées par un jury réunissant photographes professionnels et amateurs, acteurs de la culture universitaire et étudiants.

Le jury est composé de :

- **Margaux Stypak**, photographe professionnelle ;
- **Clothilde Chevalier**, responsable du pôle Vie universitaire et Médiation à la bibliothèque universitaire ;
- **Delphine Arnold**, coordinatrice à la Direction de la vie universitaire ;
- **Alexis Vettoretti,** photographe

À la clé : de beaux cadeaux pour les trois lauréats

Les trois meilleures photographies seront récompensées lors d'une **soirée de remise des prix en février 2027**, à la Maison de l'étudiant de Guyancourt, sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines. La date sera communiquée ultérieurement.

1er prix

- 2 places pour le Parc Astérix ;
- 1 appareil photo Polaroid ;
- 1 impression encadrée de la photographie du lauréat.

2e prix

- 2 places pour le Parc Astérix ;
- 1 livre consacré à la photographie ;
- 1 impression encadrée de la photographie du lauréat.

3e prix

- 2 places pour le Parc Astérix ;
- 1 impression encadrée de la photographie du lauréat.

Les résultats seront également publiés sur le **site de l'UVSQ et ses réseaux sociaux**.

À vous de changer de regard !

Pas besoin de partir à l'autre bout du monde pour trouver une belle photo. Une cour d' université, un trajet quotidien, un objet posé sur un bureau ou un geste familier peuvent devenir, avec le bon regard, une image étonnante.

Alors, prenez le temps de regarder autrement… et faites-nous découvrir votre quotidien comme vous ne l'aviez jamais vu.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> S'inscrire aux ateliers

Dans le cadre du bicentenaire de la photographie

Contact
service.culturel@uvsq.fr